II. Un meilleur partage de l'espace public et un bouquet de mobilité pour bouger autrement

La compétence travaux publics, sous la législature 2006-2012, et la compétence mobilité depuis 2006 nous ont permis de mettre en place une politique de meilleur partage de l'espace public et un véritable bouquet de mobilité pour bouger autrement.

En matière de rénovation de voiries, la première étape de notre travail fut de sélectionner, sur base d'éléments objectifs, les rues, les quartiers à enjeux, les points noirs pour la circulation des bus, les voiries dangereuses pour les automobilistes, pour les piétons et les cyclistes.

Cette politique s'est mise en place **AVEC les citoyens**. Les plans communaux de mobilité et les projets de travaux de voiries ont été soumis entre 2006 et 2012 à **3500 Namurois** lors de **70 réunions publiques**.

Sur le plan de la mobilité, dès 2006 notre ambition est claire : pour désengorger les routes, il faut donner envie aux citoyens de se déplacer autrement qu'en voiture. Pour cela, nous offrons progressivement une panoplie de solutions fiables et confortables : le **bouquet de mobilité** dans lequel chacun choisit le mode de déplacement qui lui convient le mieux. Cela passe par des projets concrets pour les piétons, les cyclistes, les usagers des TEC, la mobilité automobile alternative…

1. DES DÉFIS INITIAUX

En 2006, quand Ecolo arrive dans la majorité, **650** rues sont répertoriées en mauvais état ! Il en est de même pour de nombreux trottoirs. Les aménagements pour les cyclistes sont peu nombreux.

36 millions d'euros ont été consacrés en 6 ans pour rénover et réparer les voiries et les trottoirs**. 400 rues** ont fait l'objet d'une intervention conséquente. **60 km de trottoirs** ont été rénovés sur l'ensemble de la commune.

2. DONNER ENVIE AUX CITOYENS DE SE DÉPLACER AUTREMENT

Namur, rue du Lombard

Chaque nouvel aménagement, comme ici rue du Lombard, offre **une place à tous les usagers** : piétons, cyclistes, bus et automobilistes. Nous avons veillé à ce que ces aménagements soient conviviaux et le plus souvent possibles arborés.

3. DE NOUVEAUX MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES POUR LE SERVICE TRAVAUX

De nouveaux moyens humains et techniques ont été dégagés afin de gérer les nombreux dossiers et veiller à leur correcte réalisation.

Une brigade de réparation de trottoirs a notamment été mise sur pied.

4. DES PROJETS CONCRETS POUR LES PIÉTONS

Namur, rue de l'Ange

Différents projets ont été mis en place :

- En 2014, le piétonnier du Centre-ville s'est étendu à la rue Basse-Marcelle ;
- chaque samedi, tout le centre de Namur se « piétonnise » tout en restant accessible aux navettes de bus qui le relient avec nos parkings relais ;
- première wallonne, **tout le centre** de Namur est défini **en zone 30** tout comme plusieurs quartiers de Jambes, Salzinnes, Bomel ;
- enfin, de nouveaux itinéraires piétons, réalisés avec les habitants, ont été balisés pour favoriser les déplacements au cœur de plusieurs villages de la « rive droite » de la commune.

5. AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DES BUS

Nous collaborons avec le TEC Namur pour **améliorer la fluidité des bus**. Des travaux ont déjà été réalisés, notamment avenue Materne à Jambes avec par exemple la création d'une bande bus centrale. C'était une première à Namur. D'autres travaux de ce type sont à l'étude.

Jambes, avenue Jean Materne

6. DE MEILLEURES CONNEXIONS ENTRE CHEMINEMENTS CYCLABLES

Jambes, pont de Jambes

L'objectif est de **quadriller le centre-ville de cheminements cyclables, sécurisés par rapport à la circulation automobile**.

Les cyclistes peuvent désormais passer sous le pont de Jambes et les travaux sont en cours sous le pont des Ardennes.

Nous créons également un nouveau Ravel reliant Saint-Servais, la gare de Namur et la gare de Jambes.

7. DES FACILITÉS POUR LES CYCLISTES

Le **plan namurois du vélo** comprend **80 actions** visant à faciliter la pratique du vélo à Namur.

80 % des projets prévus dans ce plan sont réalisés ou sont en cours. Citons notamment :

- 800 primes « vélos électriques » accordées aux citoyens en 3 ans ;
- 1000 places de stationnement vélo ;
- 5000 enfants brevetés…

Namur s'est également dotée en 2012 de vélos partagés. C'est une première wallonne. **« Li Bia Velo »** compte désormais 1200 abonnés et approche des 250.000 utilisations depuis sa mise en service

Bilan : les derniers comptages montrent **4 fois plus de cyclistes enregistrés sur 7 ans (chiffres 2015).**

8. LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ

Depuis 2006, grâce à la Ville, le réseau namurois **de car-sharing Cambio** s'est étendu et comprend **15 voitures réparties dans 12 stations.**

De nouveaux **parcs-relais** reliés par des navettes rapides sont prévus à l'entrée des grands axes, à Bouge et à Erpent. Leur utilisation sur nos chaussées permettra de supprimer des centaines de voitures aux heures de pointe.